



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 69132

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur la préparation sportive aux prochains Jeux olympiques de Londres en 2012. En effet, il pourrait s'avérer intéressant, comme il a d'ailleurs eu l'occasion de le préciser à plusieurs reprises auprès de plusieurs de ses prédécesseurs à cette fonction, que la France associe ses communes jumelées avec des collectivités de Grande-Bretagne, l'adhésion populaire à cette préparation olympique française. Comme les différentes initiatives événementielles menées durant la coupe du monde, il paraît toujours intéressant d'associer les plus jeunes à cette mobilisation d'intérêt en faveur de rendez-vous olympiques et de soutien à nos sportifs. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Les jeux Olympiques (JO) provoquent toujours une vague d'enthousiasme populaire, en particulier au sein de la jeunesse. La proximité de Londres avec la France et les multiples jumelages entre les communes françaises et les collectivités anglaises doivent permettre au plus grand nombre possible de jeunes de connaître et de partager l'ambiance inoubliable des JO. La secrétaire d'État chargée des sports soutiendra donc fortement toutes les initiatives locales en ce sens, notamment dans le cadre des programmes d'échanges européens de lycéens et d'étudiants, afin de favoriser le rapprochement des jeunes françaises et britannique à l'occasion de ce grand événement et de conforter ainsi l'amitié entre les peuples européens. Faire partager le goût des jeux Olympiques et Paralympiques aux plus jeunes, c'est enfin conforter la cohésion nationale autour des candidatures françaises à l'organisation des grands événements sportifs internationaux, tels que l'Euro 2016 de football et les Jeux d'hiver 2018.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69132

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 509

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4097